

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

ACCÉLÉRER ET CONTRÔLER LE VERDISSEMENT DES FLOTTES AUTOMOBILES - (N° 2126)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD150

présenté par
M. Adam, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Modifier ainsi l'alinéa 13 :

1° Au début, substituer aux mots :

« La catégorie »

les mots

« Les catégories » ;

2° En conséquence, substituer au mot :

« soumise »

le mot :

« soumises »;

3° En conséquence, substituer aux mots :

« est précisée »

les mots :

« sont précisées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.